


La téléconsultation, pensez-y !


Si ma situation médicale le permet*, je peux consulter sans avoir à me déplacer au Centre hospitalier de Cornouaille.


Comment se déroule une téléconsultation ?

La téléconsultation se déroule de la même façon qu'en face-à-face, via une plateforme en ligne sécurisée. 



 Avant la téléconsultation, je reçois une **confirmation par mail ou par SMS** du jour et de l'heure du rendez-vous, avec les informations pratiques pour me connecter.

 Le jour du rendez-vous, je me connecte sur la **plateforme sécurisée**. Je suis mis(e) dans une salle d'attente virtuelle. En cas de retard, je suis averti(e) par message sur la plateforme.

 Au cours de ma consultation, je peux **partager des documents** (comptes-rendus, photos, ...).

A l'issue de la téléconsultation, je suis informé(e) de la suite de la prise en charge. Une ordonnance m'est adressé(e) si nécessaire.

Equipement nécessaire :

Un ordinateur, ou un téléphone, ou une tablette, équipé(e) d'une webcam et d'une connexion internet haut débit.

Possibilité d'effectuer un test de connexion en amont



Comment payer et être remboursé ?



La téléconsultation est facturée de la même façon qu'en face-à-face.

Les modalités de remboursement sont donc les mêmes que pour une consultation classique.

Plus d'infos sur : www.ch-cornouaille.fr 

***Demander l'avis de votre médecin.**

Aucune téléconsultation ne sera exercée sans votre consentement. Vos informations personnelles sont protégées.

